

## *I would rather not to* : de Boniface V au cardinal Melville. La scène mélancolique du pouvoir

Lecture du Deuil du pouvoir, Essais sur l'abdication, Alain Boureau et Corinne Peneau dir., Les Belles Lettres, 2013.

Sophie Houdard

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6513>  
ISSN : 1958-9247

### Éditeur

Grihl / CRH - EHESS

### Référence électronique

Sophie Houdard, « *I would rather not to* : de Boniface V au cardinal Melville. La scène mélancolique du pouvoir », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], Les dossiers de Sophie Houdard, Lectures, mis en ligne le 06 juin 2016, consulté le 04 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6513>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 février 2020.



Les Dossiers du Grihl est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

---

# *I would rather not to* : de Boniface V au cardinal Melville. La scène mélancolique du pouvoir

Lecture du Deuil du pouvoir, Essais sur l'abdication, Alain Boureau et  
Corinne Peneau dir., Les Belles Lettres, 2013.

Sophie Houdard

---

- 1 11 février 2013 : les radios font tourner en boucle la proclamation de la « démission » du pape Benoît XVI. Il faudra encore deux jours pour que le mot de « renonciation » vienne nommer cet acte et avec le mot, un pape, Célestin V, est cité à son tour<sup>1</sup>. Jacques Le Brun m'envoie le jour même un mail pour donner des nouvelles de « nos affaires d'abdication », espérant que les Belles Lettres pourront accélérer la sortie de l'ouvrage écrit à plusieurs mains où l'on pourra lire « un grand chapitre sur l'abdication de Célestin V. Désormais ce pape médiéval a un successeur et ne sera plus un hapax. »
- 2 *Le Monde* du même jour produit une longue liste de papes qui ont renoncé : Clément 1, 92-97 ; Ponziano, 230-235 ; Silvère, 536-537 ; Benoît IX, 1045 ; Célestin V, 1294 et Grégoire XII, en 1415, faisant entrer la décision du pape dans une normalité historique, sans lui retirer son caractère exceptionnel et inouï. Une première liste de papes donc et seulement des papes qui ont été poussés à quitter le pouvoir, ont été destitués, ont abdiqué. On n'y voit pas encore très clair.
- 3 On doit à Alain Boureau sans doute d'avoir bousculé le calendrier éditorial, en écrivant avec Corinne Penneau un « Avant-propos » relié à deux événements — l'abdication de Beatrix et celle de Benoît XVI : une reine et un pape —, puis une introduction qui rattache solidement le livre de Jacques Le Brun *Le Pouvoir d'abdiquer Essai sur la déchéance volontaire*, paru en 2009 chez Gallimard, à ce *Deuil du pouvoir Essais sur l'abdication*. Le deuxième en constitue une suite avec variations par délimitation d'une série de quatre « cas » qui illustrent et reconduisent la démarche suivie par Jacques Le Brun. Il avait proposé une étude des « figures de la mystique et de la politique » en tant qu'elles construisent en lieu et place d'une théorie, une configuration mystique du politique dont la « formule » pourrait être la suivante : c'est par le geste par lequel elle s'abolit elle-même que la

royauté apparaît. Il en déplie les potentialités dans l'Épilogue qui ferme *le Deuil du pouvoir* :

Ne peut abdiquer, tous les exemples, le montrent, que celui qui possède une plénitude de pouvoir, une *plenitudo potestatis*, et ce n'est que de cette plénitude de pouvoir qu'il peut prononcer l'acte suprême de renoncer au pouvoir suprême (p. 160).

Le pape Benoît XVI, l'avant-propos d'Alain Boureau le relève à son tour, proclame en « pleine liberté » sa renonciation, c'est parce qu'il est le pape qu'il peut abdiquer. Pour éclairer cet « acte » — soit un énoncé, une énonciation et une *actio* théâtrale, on pourra schématiquement résumer la proposition de l'ouvrage : c'est à proportion de l'absolu d'un pouvoir qu'est produite l'abdication, qu'elle en est la dévaluation (Alain Boureau évoque un pouvoir « démonétisé ») et le dépassement, voire la « surenchère ». On a donc affaire au paradoxe de l'abdication manifesté dans la puissance de la négation qui fait tenir ensemble une politique et une mystique de l'anéantissement dans une surenchère de la perte, un désir de perte, forme du pur amour, dont les textes de la spiritualité du XVII<sup>e</sup> siècle portent trace et dont le Christ abandonné par son Père est le modèle fénelonien pour penser les « ultimes épreuves » : qu'on voie le fonctionnement du *lapsus calami* de Fénelon étudié par Jacques Le Brun<sup>2</sup>, cet acte manqué, cette dénégation qui permet de poser et d'écarter dans un écrit et dans un même geste une méta-théorie de la négativité dans l'exercice du pouvoir<sup>3</sup>. Car l'acte ultime du pouvoir est de se défaire du même pouvoir. De l'abdication il n'y a pas de théorie possible (le droit par exemple s'y dérobe, écrit Alain Boureau), mais des figures qui déploient dans une temporalité souvent rétroactive, des « motivations » diverses qui n'arrivent jamais à construire l'abdication comme exemple, selon une exemplarité qui ferait exemple. L'abdication relève d'une histoire de « cas » singuliers pris dans une configuration (politique et mystique), où la figure recouvre et fait voir, où elle pré-figure ce qui s'est annoncé dans le passé et ne peut dire ce qui se passe dans le présent que par elle.

- 4 Jacques Le Brun termine son Épilogue avec le film de Nanni Moretti *Habemus Papam* (2011) et l'extraordinaire scène du balcon. Benoît XVI, paraît la rejouer, le 27 février 2013, à l'audience du mercredi, devant une foule importante épelant les « motivations » de sa décision (la fatigue, la vieillesse) et rappelant à la troisième personne (expression de la dissociation entre « je » et le titre de pape qu'il « est » encore) que le pape n'a pas de vie privée : le pape, prononce Benoît XVI, « non appartienne più a se stesso », mais il dit plus que le rappel de la charge désintéressée du pasteur : « non c'è piu un ritornare nel privato », et sa décision de « rinunciare » ne révoque pas ce point. Le pape abdiquant doit alors trouver des formules pour dire qu'il abandonne la croix, mais reste au plus près d'elle « in un modo nuovo » et qu'il reste « per così dire » dans le « recinto di san Pietro » (la clôture de saint Pierre)<sup>4</sup>.
- 5 Le bandeau rouge de l'éditeur Les Belles lettres, inscrit en lettres majuscules le mot « renoncer », quant à la série de « cas » observée dans l'ouvrage, il sélectionne en caractères plus petits « De Célestin V à Charles de Gaule », mais si la collection l'avait permis, on aurait pu suggérer avec la photo de Michel Piccoli en cardinal Melville, « Renoncer : actuellement sur tous les écrans ». Car la série des abdications choisie dans le livre n'est pas close avec Charles de Gaule, elle se prolonge bien dans le film qui, comme l'écrit Jacques Le Brun, « révèle la vérité que tente de dégager la théorie » (p. 156) et fait entrer l'acteur et l'homme Piccoli dans le processus de révélation : le bandeau alors aurait quelque chose d'un anneau de Moebius cher à Lacan. Piccoli, acteur vieilli, formidable Roi Lear à l'Odéon en 2007, avant d'incarner Melville, grand acteur

pontifical de la scène du balcon, et acteur raté dans le film par le détour de *La Mouette*, qui est comme on le sait une pièce de théâtre sur le théâtre et son échec. Michel Piccoli ouvre sur une série vertigineuse de mises en abyme (rhétoriques) et d'abîmes (métaphysiques) qui font voir son corps d'homme et son corps d'acteur, indiscernables et détachés, tandis que le pouvoir surplombe et délie, par la disparition, la retraite, ce qui a été donné en pouvoir.

- 6 D'où le titre choisi ici pour cette brève lecture du *Deuil du pouvoir* : « *I would rather not to* », célèbre formule de Bartleby, certainement cachée sous le nom de Melville par Nanni Moretti, formule en suspend au bord de la négation : « refus si vague qu'il en devient absolu » écrivait Deleuze, refus du scribe Bartleby, qui « s'expose tout en se retirant » dans ce que Deleuze appelait encore « le néant de volonté » et la « puissance pure », c'est-à-dire la « puissance de ne pas », ce « deuil du pouvoir », emprunté à Carolin Peneau, pour donner le titre de l'ouvrage paru aux Belles Lettres<sup>5</sup>. Si j'ai parlé de mises en abymes et d'abîmes, c'est que le pape, représentant du pouvoir absolu, du pouvoir de Dieu, ne le représente entièrement qu'au moment même où il s'en dépouille. Dans moment très fort de cinéma, Michel Piccoli, en Melville, roi Lear et pape dont on ne connaît pas, sauf erreur le nom pontifical dans le film, disparaît « dans l'abîme d'une porte vide » p. 162, comme l'écrit Jacques Le Brun, après qu'il a plusieurs fois dit « Non c'è la faccio più ! ». J'ai fini par me demander si Benoît XVI avait vu le film, lui qui quitte la scène, pour une vie qui ne peut être privée et qui reste « per così dire » dans l'enclos de saint Pierre, « in un modo nuovo ». Tout laisse à penser que son successeur (le pape François) l'aura lui aussi vu, comme si la scène du balcon (celle de l'élection cette fois) déployait encore une fois la scène du théâtre mélancolique du pouvoir qui fait voir dans une même image le pouvoir et le rien.
- 7 Il y aurait beaucoup à dire sur l'élection de Mgr Bergoglio en pape François, qui fait revenir Piccoli-Melville dans l'image, et François d'Assise, sur lequel ouvre l'article d'Alain Boureau. « Sono stato scelto [...] preghate per me, la guida non sono io, non può essere io », dit Melville dans le film de Moretti au moment de faire le pape, tandis que le pape Bergoglio-François, dont les journalistes italiens notent tous la « grande tristesse » et l'immobilité sur le balcon, prononce la formule « preghate su di me » en silence. La scène et la rencontre des images sont exceptionnelles, non parce que le pape François aurait fait une bonne opération de communication en se servant du film (ce qui est peut-être le cas), mais parce que comme l'écrit Alain Boureau, la « hantise » de l'abdication franciscaine est patente, et qu'elle mobilise un théâtre de la négativité au cœur du pouvoir. Elle est, et cette fois je cite Louis Marin, auquel Jacques Le Brun renvoyait dans son livre de 2009, au bord du portrait du roi :
- [...] s'il est, écrivait Marin, de l'essence de tout pouvoir de tendre à l'absolu, il est de sa réalité de ne jamais se consoler de ne pas l'être<sup>6</sup>.
- 8 Tel est le « secret » de la représentation du pouvoir qu'Alain Boureau avait voulu voir lui aussi dans son *Simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (2000) : si tout était fait pour « extraire le corps royal de l'indifférenciation charnelle », écrit Alain Boureau, si la fiction des deux corps du roi d'Ernst Kantorowicz constitue par la fiction juridique une théorie instrumentale, le corps simple du roi résiste cependant et les rituels étudiés par Ralph Giesey n'en sont qu'une illustration, jamais la forme réelle du pouvoir monarchique.

Hantise, refoulement et résurgences : du cas à la configuration mystique dans l'histoire.

- 9 Ce qui me paraît frappant dans cette suite donnée par le *Deuil du pouvoir* au *Pouvoir d'abdiquer* de Jacques Le Brun, c'est une semblable manière de procéder : les mots d'abord – renonciation, renoncement, abdication, abnégation, destitution, démission, désappropriation, désintéressement –, les événements ensuite (Dioclétien ; Célestin V ; Charles Quint partant à Yuste ; Christine organisant son abdication ; etc.), les rituels du *devovere* (chez les Decii dans Tite-Live ; ceux de Charles Quint se dépouillant progressivement de manière christique le vendredi 25 octobre 1555 à Bruxelles, à 15h), les *dramatis personae* (Richard, Lear). Dans les deux ouvrages, les fictions, les narrations, les commentaires tâchent de donner sens, c'est-à-dire en bonne logique, de « motiver » un acte inouï. Aucune figure n'explique cependant le fait, elle en déploie seulement des possibles : « L'abdication, écrit Alain Boureau, est une décision extravagante qui répugne aux sujets ordinaires et à l'institution » (p. 25).
- 10 L'impossible ou l'impensable chez Jacques Le Brun me paraît pourtant construit différemment de « l'impossible » sacralité des rois chez Alain Boureau, au sens où la fiction juridique élaborée par Ernst Kantorowicz n'est pas à la même place : chez Jacques Le Brun, elle entre dans la configuration, chez Alain Boureau elle est regardée comme une fiction opératoire sans capacité à fonder une croyance : la fiction de droit offre un usage technique, stratégique à des juristes. Dans *Le Deuil du pouvoir* le « cas » fournit des motivations segmentées dans des textes modalisés ; il permet à des auteurs de déployer des « versions » de l'abdication qui produisent des « théories politico-religieuses neuves » (p. 33) où s'opposent par exemple les franciscains dissidents aux pontificalistes sur fond de crise du pouvoir papal. Alain Boureau avait déjà regardé de près cette crise en étudiant les fables de la papesse Jeanne<sup>7</sup>. Mais là où la fable permettait de voir comment le discours clérical englobe tout, sans négativité et sans envers, il s'agit ici de déployer une configuration politico-théologique où le fait – l'abdication du cardinal Morrone, Célestin V, met en mouvement une « hantise » de l'abdication et des « versions » du pouvoir souverain qui produisent, sur fond de cessation du pouvoir, des termes (comme la *papalitas*) et des types d'État pontifical. L'abdication dans *Le Deuil du pouvoir* permet à l'historien de regarder ce qu'il en est de l'absolu et de l'institution : le cas ne se dissout pas dans des exemples, il fournit des versions conflictuelles de formes à venir (le conciliarisme, l'infailibilité, l'église de la réforme) : l'histoire ne se répète pas, écrit Alain Boureau, mais la crise de 1292-1296 fait remonter jusque 1220, et se termine en 2009 au moins : le cas débouche alors sur une configuration.
- 11 Le cas singulier, qui peut être exceptionnel, voire inouï, de l'abdication ne fait pas exemple, il ne permet ni de l'épaissir pour le faire entrer dans une série, ni de le réduire pour servir d'exemple. Ce que voit Jacques Le Brun c'est moins l'échec d'une réduction à l'exemplarité qu'un débordement dont le XVII<sup>e</sup> siècle fournit le contexte paradoxal : c'est au moment où l'absolutisme construit un roi souverain, délié des lois et capable de les créer, à l'image de Dieu, dans un volontarisme qu'a étudié Jean-François Courtine<sup>8</sup>, c'est au moment où la sphère politique est pensée dans un processus d'exemplarisation divine qui fait de la puissance la toute puissance et la souveraineté une autorité divine, que le discours mystique peut faire revenir dans le cœur du politique les figures du sacrifice antique de la dévotion (*devovere*), et celles de l'anéantissement, de l'abnégation d'origine biblique. En ramenant l'inouï au pensable et au pensé, en motivant l'acte, c'est-à-dire en observant les dispositions du sujet, il s'agit de refouler l'exceptionnel pour saisir l'acte dans les termes modernes de l'intention, mais il s'agit surtout de produire au cœur du langage théologico-politique et de l'exemplarisme divin (qu'on pense à Bérulle) un

tournant mystique qui intériorise l'abdication en abnégation, qui introduit la tristesse et la *Grimmigheit* au cœur du pouvoir souverain.

- 12 *Le Deuil de pouvoir* est bien un écho et prolongement au livre de Jacques Le Brun et les titres en « miroir » inscrivent bien cet objectif. Que l'abdication soit un acte de pouvoir, une sorte de coup d'État baroque, c'est ce que montre ce livre, et c'est très évident et très fort avec Christine de Suède, qui fonde un pouvoir monarchique héréditaire par son abdication, elle qui n'est ni mariée ni mère.
- 13 Mais pour qu'il y ait configuration mystique et pas seulement du politico-religieux, il me semble qu'il y faut la mélancolie (De Gaule en Irlande), de la tristesse benjaminienne, une théorie de l'échec (ce que montre bien l'article de Pierre Antoine Fabre où la figure du coadjuteur ne prend pas, mais plane comme figure opaque dans la Compagnie ; ce que montre aussi la figure de la renonciation chez Pierre Jean Olivi, qui est tout près du renoncement). À ce titre, comme le propose l'introduction, Richard Nixon pourrait figurer dans l'ouvrage, par son discours « tragique » aux accents shakespeariens.
- 14 C'est peut-être en cela que le Moyen Âge est une « répétition générale », comme l'écrit Alain Boureau, et qu'il faut le XVII<sup>e</sup> siècle pour que l'abdication, comme « leçon générale de science politique », vire à la hantise de l'homme sans qualité.

---

## NOTES

1. Cet article est le résultat d'une communication donnée dans le cadre des lectures du CRH en 2013 à la sortie du livre d'Alain Boureau et Corinne Peneau en présence des auteurs et à la demande de Sylvain Piron.
2. Jacques LE BRUN « Fénelon, le défaut involontaire du texte », dans *La Jouissance et le trouble Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Droz, 2004, p. 497-513.
3. Voir Sophie HOUDARD, De quelques trahisons involontaires du passé. Fonctionnement et interprétation du lapsus, *Les Dossiers du Grihl, dossiers Sophie Houdard*, mis en ligne le 16 février 2015, consulté le 05 juin 2016. URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/6222>.
4. Toutes ces formules ont été reprises sans modifications dans les sources que les radios et télévisions italiennes ont fourni abondamment. Rappelons que Benoît XVI invente une fonction, « le pape émérite », et qu'il vivra retiré jusqu'à son décès, au monastère *Mater Ecclesiae* situé dans les jardins de la Cité-État.
5. Gilles DELEUZE, Herman MELVILLE, *Bartleby*, Flammarion, 1989, *Postface*.
6. Louis MARIN, *Le Portrait du roi*, Éditions de Minuit, 1981, p. 11-13, cité par Jacques LE BRUN, *Le pouvoir d'abdiquer. Essai sur la déchéance volontaire*, Gallimard, p. 248.
7. Alain BOUREAU, *La Papesse Jeanne*, Flammarion, 1993.
8. Jean-François COURTINE, *Nature et empire de la loi, Études suarésiennes*, Vrin-Ehess, 1999.

---

AUTEUR

**SOPHIE HOUDARD**

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 ( EA 174-Grihl)

<http://grihl.ehess.fr/index.php?336>